



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	Vendredi 4 mars 2022	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : -5 °C)			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	6TM	Nombre total d'inscriptions 95
Total des paris mutuels	\$2,158,458			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Don Lawrence	Juge associé Tom Miller	Juge associé Gunnar Lindberg (à distance)
-------------------------------------	-----------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Shayne Barrington a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 35.07.07 pour avoir failli d'amener le cheval, "Emmy Lou Hayes", à l'enclos à l'heure prescrite pour qu'il reçoive le Lasix, ce qui s'est traduit dans un retrait. Il s'est vu également imposer une sanction pécuniaire de \$100. Décision #1628359

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Le #5, "Cutting Class", sera inscrit sur la liste des juges pour les bris d'allure. L'entraîneur, Jason Sherman, en a été averti.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Examen de la course serrée approchant la ligne d'arrivée. Aucune infraction signalée.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations

Course 1

“Jaydens Place” (3), pour \$15,000, par le propriétaire Barry McClennan, entraîneur Tom Riley.

“Mayhem Like Me” (1), pour \$18,750, par les propriétaires Joe Carnovale et Nicola Carnovale, entraîneur Shayne Barrington.

“Bettor Notbitter” (5), pour \$18,000, par le propriétaire-entraîneur Josh McKibbin.

Course 6

“Goldinthebadlands” (3), pour \$30,000, par le propriétaire Marc-Andre Simoneau, entraîneuse Cassandra Lecourt.